

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020 DU CONSEIL EXÉCUTIF DE LA COMMISSION D'ENSEIGNEMENT

**Alain GIBEAULT**  
**Josiane CHAMBRIER-SLAMA**

Le Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement assure la cohérence des orientations politiques quant à l'organisation de la formation au sein des deux Instituts (Paris et Lyon) auxquels il faut ajouter le Centre de Formation du Sud-Ouest, rattaché à l'Institut de Paris.

Le Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement est composé statutairement du Président (Alain Gibeault) et du Secrétaire (Josiane Chambrier-Slama) élus, auxquels s'ajoutent de droit les Directeurs des deux Instituts, Ellen Sparer pour Paris et Christian Seulin pour Lyon. Assistent par coutume aux réunions du CECE les deux co-Directeurs du Centre de Formation du Sud-Ouest (Bernard Bensidoun et Jean Picard) ainsi que des invités choisis au sein de la Commission d'Enseignement : la Présidente de la SPP (Clarisse Baruch) et deux Conseillers (Sylvie Faure-Pragier, Gilbert Diatkine).

En 2020 le fonctionnement de la Commission d'Enseignement a été bousculé par la crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19. Aussi s'est-elle réunie 4 fois et, dès le mois de Mars, ses réunions et celles du Comité Exécutif de la Commission d'Enseignement se sont tenues par Zoom. La réunion de la Commission d'Enseignement en Commission électorale pour l'élection de formateurs n'a pu être organisée, et ce malgré le travail du Comité d'évaluation mis en place le 25 mai 2019 ; elle a été reportée en janvier 2021.

**Le 25 janvier 2020** a eu lieu, en présence, **la Journée des formateurs** qui n'avait pas pu se tenir en Décembre comme habituellement, du fait de mouvements sociaux affectant tout le territoire. Son thème *Fins de cursus et entretiens avec l'analyste en formation* examinait l'intérêt de la participation active des analystes en formation à leurs fins de cursus. Trois orateurs représentant les sociétés françaises composantes de l'API ont animé le débat et nous ont fait part de leurs expériences.

Jean Claude Stoloff (co-fondateur de la Société Psychanalytique de Recherche et de Formation, dont il a été le premier président en 2013) a présenté un texte portant sur les *Modalités de participation du candidat à son processus de formation et à son affiliation à la SPRF*.

Felipe Votadoro (ancien Président de l'APF) a présenté *Évaluation et fin de la formation à l'APF*

Christian Seulin (Directeur de l'Institut de Lyon) a réfléchi à *Une place pour l'analyste en formation à la fin de son cursus ?*

**Le 20 Juin 2020** la Commission d'Enseignement avait pour thème « *La formation en période de confinement* ». Alain Gibeault en a profité pour remercier les membres de la Commission d'Enseignement qui se sont engagés dans la réflexion clinique et théorique sur les effets des changements de cadres imposés par la réalité extérieure lors de la pandémie, réflexion organisée par le secrétariat scientifique de la SPP. Les sept réunions retransmises par Zoom ont réuni entre 200 et 300 membres dont les analystes en formation. Des textes ont été publiés sur le site de la SPP et sont parues dans un dossier de la RFP. Depuis la Commission d'Enseignement se

propose de réfléchir à l'utilisation de Zoom pour la formation, en particulier pour certains séminaires, afin que les analystes en formation qui vivent et travaillent éloignés des centres aient un accès plus large à l'enseignement.

Marilia Aisenstein et Bernard Bensidoun ont introduit la discussion en faisant part de leur expérience de superviseur par téléphone et/ou par Skype. Au cours de la discussion ont été évoqués l'importance des contre-transferts de l'analyste et du superviseur quant au choix du cadre par le patient, la complexité d'une évaluation de l'équilibre perception/fonctionnement hallucinatoire, la difficulté à mesurer l'impact de la régression dans les séances assurées par téléphone ou par Skype. Par contre il a été constaté moins d'absence que pour les séances en présence (14 % au lieu de 19 %), une diminution des résistances, l'aptitude personnelle du patient et de l'analyste à utiliser le sensoriel. Aucune généralisation ne semble possible, d'autant que les conditions de vie ont facilité la régression et la réactualisation d'éléments passés traumatiques pour chaque patient et les effets positifs ou négatifs seront à mesurer après-coup. De même sera évaluée l'importance du contexte traumatique groupal et des directives politiques. Notons l'apparition d'un néo-langage: « distanciation sociale », « présentiel ». Cette situation exceptionnelle nous conduit à interroger notre travail dans les conditions habituelles ; une Commission ad hoc sur analyse en présence/ analyse à distance va être mis en place à la SPP en 2021. Elle réunira des membres des différentes catégories, dont des Titulaires formateurs qui étudieront les enjeux de la formation.

**Le 20 septembre 2020** le travail de la Commission d'Enseignement a porté sur *Le suivi du cursus*. Le CECE a proposé un coordinateur dès le début, pour étoffer et compléter les rapports des superviseurs de fin de cursus, les enrichir d'une connaissance du parcours du candidat mieux que ne le permet l'entretien unique actuel. Cette procédure, en rapport avec les limites du travail des Comités de Direction des Instituts, surtout celui de Paris du fait de son grand nombre d'analystes en formation, avait l'intérêt de resserrer les liens entre les différentes générations de membres, indispensables à l'investissement de la Société, de ses activités, par les nouveaux membres.

L'Institut de Paris a présenté le résumé de l'enquête concernant les analystes en formation admis il y a 18 mois, assorti d'une proposition différente qui donnait aux trois unités de la Commission du cursus la responsabilité du suivi du cursus. L'Institut de Lyon ne pose pas les mêmes problèmes de suivi du cursus : les analystes en formation sont moins nombreux et rencontrent régulièrement les formateurs lors de leurs réunions hebdomadaires.

Dans les deux cas, coordinateur ou suivi par l'unité, il s'agit de réfléchir à la façon dont les Instituts interviennent dans le cursus des analystes en formation en respectant la liberté du choix dans la formation du modèle français. Pour commencer, la Commission d'enseignement a préféré que le coordinateur soit mis en place seulement dans les cas où l'analyste en formation en a besoin comme les candidats étrangers ou quand l'analyste en formation est en difficultés.

Une expérience dont les modalités pratiques sont à préciser, visant à explorer les modalités de participation de l'analyste en formation à sa fin de cursus va être tentée par l'IPP. Il s'agit de donner la parole à l'analyste en formation et d'accentuer la fonction tierce de l'institution. Il devrait s'agir d'un entretien de l'analyste en formation avec les membres de l'unité où seraient en question les différentes relations qui ont participé à sa formation.

La Commission d'Enseignement du **12 Décembre 2020** suivait deux réunions internationales récentes portant sur les modèles de formation ; l'une consacrée au projet pilote FEP/API (4 Décembre 2020) et l'autre était le Forum annuel de la FEP sur la Formation (5 Décembre 2020)

où les avantages et les inconvénients des modèles français et Eitingon, avec leurs variantes selon les pays, ont été discutés.

La Commission d'Enseignement cherche à trouver la mesure entre un système dirigiste et un système trop libéral. Elle reconnaît qu'être un établissement privé universitaire devrait avoir une incidence sur la formation et l'organisation de l'enseignement, que l'abandon de tout enseignement obligatoire pose problème. Une évaluation de la formation théorique pourrait inciter les analystes en formation à lire Freud et la littérature psychanalytique étrangère, même si peu sont anglophones, à suivre un séminaire sur les concepts fondamentaux et sur la technique. Des marqueurs temporels repérables pourraient avoir un effet régulateur. Par exemple, deux à trois ans après l'admission, un examen sérieux du cursus permettrait de soutenir plus rapidement les candidats en difficultés, voire d'arrêter un cursus trop problématique. Cette procédure permettrait de se montrer plus ouverts lors des admissions. Les directeurs de séminaires devraient participer plus activement aux fins de cursus. Comme la difficulté de trouver des indications d'analyse rallonge très sensiblement la formation, il faudrait améliorer nos relations avec le socius afin de drainer vers nous d'autres types de patients.

À l'Institut de Paris, qui comporte 191 AeF, 35 % d'entre eux sont en formation depuis plus de dix ans. Le suivi du cursus à 18 mois mis en place par l'IPP devrait être reconduit et étoffé. À l'Institut de Lyon, le suivi du cursus pose moins de problèmes, la plupart des 30 AeF, nettement moins nombreux qu'à l'IPP, se retrouvent tous les vendredis pour leur formation et le Comité de Direction prévoit de tous les rencontrer individuellement chaque année afin de faire un bilan de leur formation (supervisions et séminaires).

Par ailleurs, **le 2 Juin 2020**, le Comité Exécutif de la Commission d'enseignement, en relation avec les Instituts de formation de Paris et de Lyon, a organisé par Zoom une **Réunion des nouveaux formateurs**. Elle avait pour but de rapprocher les nouveaux formateurs (une vingtaine, élus depuis moins de cinq ans) des directions des Instituts et du CECE. Les principales fonctions des formateurs ont été rappelées. Celle de commissaire au moment des admissions repose sur le sens clinique du formateur, lors d'un entretien où alterne suivi de l'associativité et investigation, qui explore le désir de devenir analyste et la capacité du candidat à se montrer analyste de lui-même. Des questions peuvent être posées (« Racontez un moment mutatif » ou bien « Qu'avez-vous pensé des autres entretiens ? »), mais il n'est pas souhaitable d'établir une grille préalable. Le moment fécond de cette évaluation est la rencontre entre les trois commissaires et la sous-commission.

Le suivi des supervisions devrait être consigné dans des notes annuelles du superviseur pour le dossier du candidat. Les superviseurs s'acquittent rarement de cette tâche. Le suivi du cursus avec comptes-rendus écrits pourrait pallier à cette difficulté. Le rapport de fin de cursus porte sur le processus de la supervision. En cas de difficulté le superviseur peut solliciter la sous-commission qui a admis le candidat.

Les séminaires de formation diffèrent des activités scientifiques en tant qu'ils sont animés par des formateurs. Plusieurs nouveaux séminaires de formation se sont ouverts en 2020. La fréquentation des séminaires portant sur les premiers entretiens (CCTP, CEJK ou Pôle psychanalytique), les concepts fondamentaux et la lecture de Freud sont fortement recommandés au candidat ; de même que suivre une supervision de psychothérapie. La fréquentation de séminaires a été importante par Zoom, ce qui devrait faciliter grandement l'intégration des analystes en formation venant de province ou de l'étranger.

## Les Analystes en formation

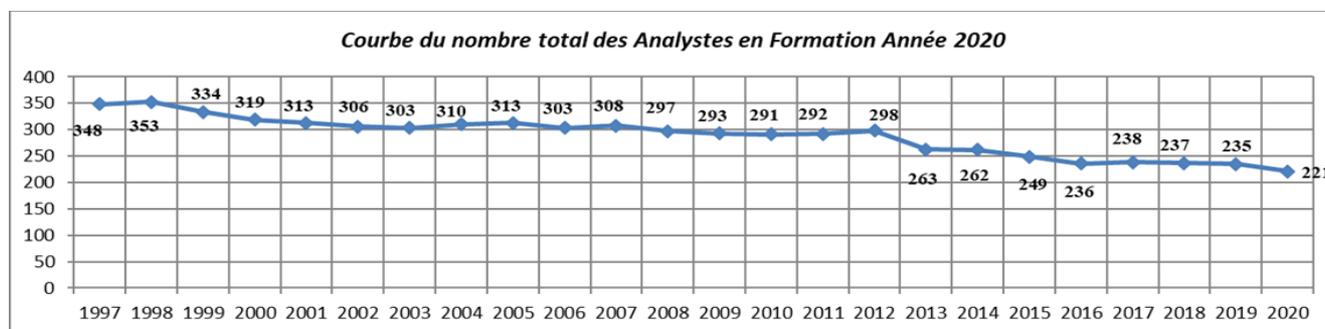
1/ Il y a actuellement :

- 191 analystes en formation inscrits à l'Institut de Paris ; 30 inscrits à l'Institut de Lyon
- au 31/12/2020, 23 candidats entrent dans la catégorie « Anciens élèves » à Paris

Étude de la répartition des analystes en formation de Paris et de Lyon

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Paris	285	286	272	260	255	247	243	256	257	253	255	245	245	243	244	253	221	222	210	203	201	201	200	191
Lyon	63	67	62	59	58	59	60	54	56	50	53	52	48	48	48	45	42	40	39	33	37	36	35	30
Total	348	353	334	319	313	306	303	310	313	303	308	297	293	291	292	298	263	262	249	236	238	237	235	221

Répartition du nombre total des analystes en formation de Paris et de Lyon (étrangers compris)



2/ Les « Fins de Coursus »

- 9 réunions de fins de cursus ont eu lieu à Paris : dont 2 de la Sous-Commission 10 et 1 à Lyon
- 15 cursus ont été clos et validés à Paris (dont 2 pour la sous-commission 10), 4 à Lyon.

3/ Les activités institutionnelles des Analystes en formation

Mirella De Picciotto, Virginie Lefebvre et Johanna Velt, élues en juillet 2019, ont commencé leur mandat de représentants de l'IPSO [International Psychoanalytical Studies Organisation]. À Paris comme à Lyon, des correspondants AeF ont assuré les liens avec les Unités des Instituts de Psychanalyse.

Le Président de la Commission d'enseignement et la secrétaire remercient la direction des Instituts de Paris et de Lyon et du Centre de formation du Sud-ouest, leurs conseillers, et tous les collègues habilités à la fonction de formateur pour leur travail au sein des Sous-Commissions et leur participation active aux débats de la Commission d'Enseignement.

Ils remercient particulièrement Mme Caroline Kestens pour sa grande disponibilité, son engagement et son efficacité.